Les musées comme outils de patrimonialisation et de touristification des territoires au Sénégal

Ancrages géographiques et dynamiques patrimoniales

Aliou GAYE(1), Mamadou DIOMBERA(2)

(1) Enseignant-chercheur en Tourisme et Patrimoine Université Iba Der Thiam de Thiès - Sénégal,
(2) Enseignant-chercheur en Tourisme Laboratoire de recherche en sciences économiques et sociales Université Assane Seck de Ziguinchor - Sénégal

DOI : https ://doi.org/10.17184/eac.8165

Résumé : Parmi l'ensemble des dispositifs susceptibles de renforcer le processus de construction des territoires, le musée semble constituer davantage un outil de patrimonialisation qu'un lieu de collection et d'exposition. Il s'est imposé dans les projets de recherches universitaires et dans l'enseignement scolaire depuis les années 1860. En effet, le musée peut être appréhendé à la fois comme un laboratoire de recherche et un temple du savoir, dans lequel on conserve et expose des objets retraçant l'histoire des êtres humains, de l'univers et des espèces animales, végétales et aquatiques. Ces collections sont le fil conducteur du passé dans le présent et se projettent dans le futur, dans une logique de sensibilisation et de transmission valorisée aux nouvelles et futures générations. Elles sont au cœur des stratégies territoriales au Sénégal depuis la période coloniale jusqu'à nos jours. Cet article tente ainsi de montrer le rôle et l'importance des musées au Sénégal dans la réécriture de l'histoire des peuples africains et l'attractivité touristique des territoires. En étudiant la Maison des Esclaves de Gorée comme musée-mémorial, il analyse également les interactions entre musée et école dans le processus de mise en valeur touristique des biens patrimoniaux. En s'appuyant sur des observations participatives et des recherches documentaires, des enquêtes et des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec la population locale, les touristes, les élus locaux, les conservateurs de musées et les institutions publiques. Ces enquêtes ont permis de mieux comprendre les enjeux du tourisme dans la gestion des ressources patrimoniales qui devient une préoccupation majeure au Sénégal.

Mots-clés : Musées, Patrimonialisation, Tourisme, Territoires, Sénégal

Abstract: Among all the devices likely to strengthen the process of building territories, the museum seems to be more of a heritage tool than a place of collection and exhibition. It has imposed itself in university research projects and in school education since the 1860s. Indeed, the museum can be understood both as a research laboratory and a temple of knowledge, in which we preserve and exhibit objects tracing the history of human beings, the universe and animal, plant and aquatic species. These collections are the common thread of the past in the present and are projected into the future, in a logic of awareness and valued transmission to new and future generations. They have been at the heart of territorial strategies in Senegal from the colonial period to the present day. This article thus attempts to show the role and importance of museums in Senegal in rewriting the history of African peoples and the tourist attractiveness of the territories. By studying the House of Slaves in Gorée as a memorial museum, he also analyzes the interactions between museum and school in the process of promoting heritage properties for tourism. Based on participatory observations and documentary research, surveys and semi-structured interviews were

carried with the local population, tourists, local elected officials, museum curators and public institutions. These surveys have made it possible to better understand the challenges of tourism in the management of heritage resources, which is becoming a major concern in Senegal.

Keywords: Museums, Patrimonialization, Tourism, Territories, Senegal

Introduction

Dès la fin de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises en 1848 (F. Vergès, 2001), s'ouvre une nouvelle ère de conquête coloniale en Afrique par les puissances occidentales telles que la France, l'Angleterre, le Portugal, l'Italie, la Hollande, la Belgique, l'Espagne et l'Allemagne, entraînant dans son sillage la dislocation du continent africain. Cette conquête suscita les besoins de mise en œuvre des stratégies de domination coloniale. Elle a favorisé ainsi la création d'infrastructures administratives (palais de gouverneur et de chef de canton), d'écoles, d'hôpitaux, d'églises, de chemins de fer et d'aéroports. L'objectif de ces ouvrages était de créer des liens de rapprochement entre colonisateurs et populations locales. Cette politique va d'abord porter ses fruits dans les quatre communes françaises du Sénégal (Dakar, Gorée, Saint-Louis et Rufisque) de la période coloniale (A. Sinou, 1993), où on assiste à l'importation et à l'adoption des cultures occidentales. Elle a entraîné des modifications dans l'usage et la conception de l'espace urbain, de l'architecture, des modes de vie (habillement, alimentation, éducation, religion) et des représentations sociales de l'espace. Ensuite, une partie de la population locale urbaine bénéficie de ces valeurs culturelles occidentales, pour enfin, s'élargir dans le reste du Sénégal. En effet, comme le souligne Adama Djigo (2015, p. 317) : « L'importation et l'adoption de la culture coloniale engendrent de nouvelles identités sociales, culturelles, mémorielles, intellectuelles, spatiales et patrimoniales, à caractère essentiellement urbain. » Ces identités instaurent à leur tour des stéréotypes et des catégorisations au sein de la population colonisée et des espaces de vie de chacun, notamment entre citoyens français, lettrés francophones et arabophones ou illettrés, citadins et ruraux, architectures européennes et locales, quartiers résidentiels et banlieues.

Dans cette politique coloniale, les gouverneurs coloniaux ont créé des musées publics, caractérisant l'histoire de leur domination en Afrique. Parallèlement, émerge l'idée des musées nationaux (A. Gaugue, 1997) qui représentent des centres de recherche, destinés à former les élites africaines pour valoriser les ressources patrimoniales des puissances occidentales. Les musées avaient aussi pour objectif d'étudier les cultures et les civilisations africaines afin de connaître précisément les représentations sociales des peuples, en vue de mieux conquérir leurs territoires. Ils étaient orientés vers les habitants locaux ou encore vers « des projets d'avant-garde où l'habitat traditionnel présente la diversité culturelle du territoire et des populations qui l'habitent » (I. Brianso et Y. Girault, 2014, p. 149).

Dans ce contexte, les Français, sous l'impulsion du gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française (AOF), Louis Faidherbe, créent le premier musée public en Afrique subsaharienne notamment à Saint-Louis (Sénégal) en 1863. Espace de conquête coloniale, de domination française et d'éducation, le Musée de Saint-Louis du Sénégal

Published in : TINE, Benoit (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

mettait en valeur la puissance de la France sur le continent africain et les trophées de Louis Faidherbe durant la colonisation. Il exposait les objets des Français, rapportés lors de leurs campagnes d'expédition en Afrique. Dans l'esprit de Louis Faidherbe, « ce musée doit répondre à une double préoccupation d'éducation de la population et de mise en valeur de la colonie.[1] » Il doit non seulement, aider puissamment à la sensibilisation de la population locale, mais aussi conduire en certains cas des découvertes précieuses pour le commerce, la culture, les arts et l'industrie. Malheureusement, ce musée, appelé « Musée Industriel, Ethnographique et Histoire Naturelle (Saint-Louis) », n'a pas duré longtemps, malgré les nombreuses collections d'objets d'art naturel et culturel. Il rassemblait plus de « 400 espèces et pièces différentes » (A. Gaugue, 1999, p. 728).

Les collections de ces objets ont été transférées à Dakar en 1869 dans un centre appelé plus tard Musée de Dakar. En effet, Marie-Albane De Suremain (2007, p. 151) affirme que : « La création d'un tel musée s'inscrivait dans une politique publique métropolitaine plus large de mise en scène du folklore et de l'ethnologie. Cette tentative peut être lue comme une version coloniale d'un intérêt scientifique et patrimonial pour les cultures populaires qui s'est développé pendant l'entre-deux-guerres, à la rencontre d'une définition élitiste de la culture. » Elle peut également être perçue sous l'angle de la mise en valeur du patrimoine historique de la colonisation française en Afrique, dans un contexte d'affirmation de leur suprématie et de leurs identités culturelles. Il s'agissait aussi de créer un espace de recherche scientifique des civilisations et des cultures africaines. Ces démarches résultent de la patrimonialisation qui, selon Jean Davallon (2014, p. 1), « est le processus par lequel un collectif reconnaît le statut de patrimoine à des objets matériels ou immatériels, de sorte que ce collectif se trouve devenir l'héritier de ceux qui les ont produits et qu'à ce titre, il a l'obligation de les garder afin de les transmettre. » Ce mécanisme engendre des formes de mise en valeur économique des héritages patrimoniaux, reconnus comme des biens collectifs pour la communauté, et dont l'objectif est de développer l'activité touristique au profit de l'ensemble des acteurs.

Cet article se construit autour de trois hypothèses et cherche à appréhender leur place, leur importance, voire leur interaction dans le processus de patrimonialisation et de touristification des territoires au Sénégal. La première s'intéresse à la naissance de l'IFAN, contribuant à l'émergence des musées au Sénégal. La deuxième repose sur l'idée selon laquelle la Maison des Esclaves de Gorée représente un musée-mémorial dans lequel on retrouve des collections d'objets symboliques, témoignant les mémoires douloureuses de l'esclavage. Enfin, la troisième suppose que l'interaction entre musée et école joue un rôle important dans le système éducatif sénégalais. Dans cette étude, des personnes ressources occupant des fonctions de direction et de gestion du patrimoine et du tourisme ont été interrogées à l'aide d'un guide d'entretien. Au total, 15 responsables ont été interviewés. Nous sommes allés aussi à la rencontre des populations locales et des touristes, avec lesquels nous avons échangé à partir d'un questionnaire : 17 questions pour un échantillon de 100 personnes. Quant à l'observation participative, elle a permis d'apprécier les jeux d'acteurs et l'implication des parties

[1] Arrêté du 10 septembre 1863, portant sur la création d'un musée industriel, ethnologique et d'histoire naturelle à Saint-Louis, Dossier 10 D1 12, Archives du Sénégal, Dakar, cité par Anne GAUGUE (1999).

Published in : TINE, Benoît (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

prenantes dans le processus de patrimonialisation et de touristification. Ces enquêtes de terrain ont été réalisées entre novembre 2020 et mars 2022 à Gorée, Dakar, Thiès et Saint-Louis.

1 La naissance de l'IFAN et l'émergence des musées au Sénégal

Conformément à une politique occidentale de domination coloniale, la France a mis en œuvre une stratégie patrimoniale pour mieux justifier sa présence en Afrique. Dans cette dynamique, il faut attendre la création de l'IFAN en 1936 à Dakar (A-A. Dembélé, 2001), pour que naisse une véritable politique muséale au Sénégal notamment à Gorée, Dakar et Saint-Louis qui étaient des communes françaises pendant la période coloniale jusqu'en 1960, année de l'indépendance du Sénégal. Ainsi, les collections des objets du Musée de Dakar, provenant de l'ex-Musée Industriel, Ethnographique et Histoire Naturelle de Saint-Louis, sont transférées à l'IFAN, devenu un centre de recherche et de documentation des cultures et des civilisations africaines. La fonction principale de cette institution est à la fois de mettre en musée les cultures africaines et d'œuvrer au développement de la science, basée essentiellement sur l'histoire, l'archéologie, l'ethnologie, l'égyptologie, l'anthropologie et la biologie (M-A. De Suremain, 2007). À cet égard, sous l'impulsion de Théodore André Monod[2], la création de musées au Sénégal devient l'une des préoccupations majeures des autorités coloniales. L'objectif principal est de collectionner des objets retraçant l'histoire du Sénégal : de la préhistoire à nos jours. Des fouilles sont effectuées dans de nombreux sites archéologiques du pays et les objets sont analysés à l'IFAN.

Dans ce pays et plus précisément à Gorée, l'IFAN a créé le premier Musée Historique de l'AOF dans un bâtiment historique datant de la fin du XVIII^{e} siècle en 1954. Cet édifice est caractérisé par sa forme de navire négrier, orné de deux galeries superposées en arcades. Nommé Maison Victoria Albis, ce bâtiment a été construit en 1771 par la mulâtresse Victoria Albis. Cette demeure a été achetée « grâce à des crédits votés lors de la célébration du centenaire de l'abolition de l'esclavage (1848) » (A. Bocoum et B. Toulier, 2013, p. 5). Elle a été réhabilitée pour abriter le tribunal de grande instance de l'AOF en 1873, et l'année suivante, elle devient la prison civile installée dans les cachots du sous-sol dans lesquels, avant l'abolition de l'esclavage, étaient enfermés des esclaves (A. Camara et J-R. De Benoist, 2007).

Le Musée Historique abrite plus de 500 objets, vestiges, documents et cartes, retraçant l'histoire du Sénégal. Il présente plusieurs collections réparties dans treize salles dont chacune aborde une thématique spécifique liée à l'histoire des peuples. Les collections sont réparties comme suite : Salle 1 (Cartographie de Gorée, de 1681 à 1984), Salle 2 (Paléolithique), Salle 3 (Néolithique), Salle 4 (Amas coquilliers), Salle 5 (Sites du fleuve Sénégal), Salle 6 (Mégalithes), Salle 7 (Royaumes), Salle 8 (Traite des Noirs), Salle 9 (Résistance), Salle 10 (Carrefour des Nations), Salle 11 (Islam), Salle 12 (Indépendance) et Salle 13 (salle des canons qui représente aujourd'hui la boutique artisanale du musée). Le Musée Historique témoigne la politique de l'IFAN en matière de recherche scientifique sur l'histoire des peuples africains, concernant à

[2]Théodore André Monod est un humaniste engagé, scientifique naturaliste biologiste et explorateur français, né le 09 avril 1902 à Rouen et mort le 22 novembre 2000 à Versailles. Il a beaucoup travaillé en Afrique notamment au Sénégal, Mali, Sahel et Sahara.

Published in : TINE, Benoit (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

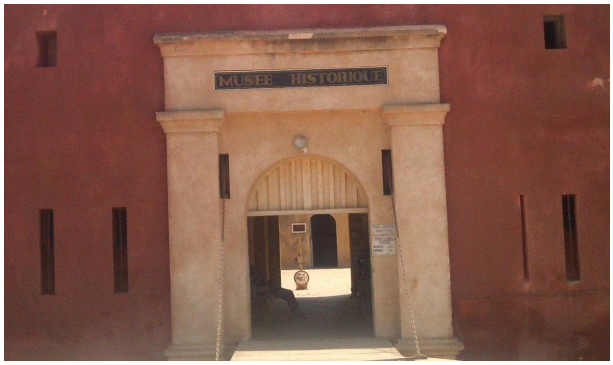


Fig. 1 : Musée Historique de Gorée. Photographie : Auteurs, octobre 2021

la fois la préhistoire, les royaumes, l'esclavage, la colonisation et l'indépendance du Sénégal. Sa création engendre une dynamique de mise en patrimoine, de mise en scène et de mise en tourisme des biens patrimoniaux au service de la population locale, des touristes et du public scolaire.

Après le transfert du Musée Historique au Fort d'Estrées, le rez-de-chaussée de la Maison Victoria Albis servit à abriter des expositions temporaires et des ateliers de formation des techniques de l'art africain à travers la teinture, la couture et la broderie traditionnelle. Cette maison est ensuite restaurée en 1987 par le gouvernement sénégalais et devient le Musée de la Femme Henriette Bathily. Ce dernier a été inauguré le 17 juin 1994, en hommage à toutes les femmes sénégalaises, porteuses d'histoire de lutte contre l'esclavage et le colonialisme, et militantes actives pour la démocratie, la dignité des peuples et l'éducation permanente des femmes.

Le Musée de la Femme Henriette Bathily présente des collections d'objets à usage domestique (cuisine, ménage, linge), des outils agricoles, des objets de séduction, des parures, des objets spirituels, des vanneries et des poteries. Il met en valeur le rôle, la place et les pouvoirs des Sénégalaises vivant aussi bien en milieu urbain qu'en zone rurale, dans la vie sociale et politique de la société sénégalaise ainsi que dans les rites et les arts traditionnels et populaires. Il participe à la promotion des valeurs culturelles des Sénégalaises. Cette structure muséale valorise les grandes figures de la révolution coloniale, en l'occurrence de l'héroïne Aline Sitoé Diatta, celles de l'émancipation féminine au Sénégal comme, par exemple la romancière Aminata Sow Fall et l'écrivaine Mariama Bâ. Le musée est fermé depuis 2014, en raison des travaux de restauration de son bâtiment qui est dans un état de dégradation avancée. Les collections de ses objets sont transférées à Dakar dans l'une des salles de la place du souvenir africain et de la diaspora.

En outre, l'IFAN sous l'impulsion de Théodore André Monod, a inauguré le Musée de la Mer de Gorée en 1959, ouvert au public en 1960. Ce musée est implanté dans un grand bâtiment ancien de la compagnie des Indes, construit pendant l'esclavage et la traite négrière au XVIII^{e} siècle. Hamady Bocoum et Bernard Toulier (2013, p. 30) expliquent que : « Le Musée de la Mer correspond au savoir développé autour du

Published in : TINE, Benoît (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366



Fig. 2 : Musée de la Femme Henriette Bathily de Gorée. Photographie : Auteurs, octobre 2021

laboratoire de biologie marine par l'IFAN. Il vient compléter ce dispositif touristique muséal et apporter une note exotique de villégiature balnéaire, en contrepoint du tourisme mémoriel. On y organise des expositions reflétant les interactions multiples entre les cultures ouest-africaines et les écosystèmes marins tout en faisant découvrir les instruments modernes d'océanographie. » Cette structure muséale présente des collections d'objets divers, avec plus de 750 espèces de poissons et 700 espèces de mollusques. Il traduit à la fois l'eau comme source de bonheur et de malheur. Il valorise également les mémoires douloureuses de l'esclavage, pendant lesquelles des millions d'Africains ont été déportés de l'Afrique vers l'Amérique, l'Europe et les Caraïbes, traversant les océans dans des conditions de vie inhumaine.



Fig. 3 : Musée de la Mer de Gorée. Photographie : Auteurs, octobre 2021

Comme le Musée de la Femme Henriette Bathily, le Musée de la Mer est également fermé depuis quelques années, en raison des travaux de restauration de son bâtiment en ruine. Le projet de rénovation de cette structure muséale est piloté par l'IFAN et l'association Chélonée. Sur le site Internet de la Fondation Veolia, l'association Chélonée explique les initiatives de ce projet : « Chélonée projette ainsi avec l'IFAN de revoir tout l'espace muséographique et de le présenter autour de huit thèmes : la menace des écosystèmes marins, la mangrove, les lamantins, les tortues marines, les raies et requins, la pêche marine artisanale africaine, les aires marines protégées et la

Published in : TINE, Benoit (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

première plongée en bathyscaphe de Théodore Monod.[3] » La réouverture de ce musée suscite beaucoup d'espoir pour les acteurs du tourisme et du patrimoine, tant pour la création d'emplois directs et indirects que pour la sensibilisation et la préservation de la biodiversité marine.

D'autres musées ont été créés à Dakar, notamment le Musée Théodore Monod d'Art Africain et celui des Civilisations Noires. Le premier a été fondé par Théodore Monod en 1936 (C. Sané, 2020), sous le nom de Musée de l'IFAN. Il a été rebaptisé Musée Théodore Monod d'Art Africain en 2007 par le décret présidentiel n° 2007-1528 du 13 décembre 2007, en hommage à son fondateur. Ce musée détient près de 10 000 pièces d'art, provenant de plus de vingt pays africains. Les objets couvrent un espace géographique qui dépasse largement les frontières de l'ancien empire colonial français. Une partie des collections date du XIX^{e} siècle, elle était exposée en 1865 et en 1869 au Musée de Dakar. Le Musée Théodore Monod d'Art Africain œuvre pour la préservation et la valorisation des héritages culturels du Sénégal en particulier et de l'Afrique en général. En tant que gardien de la mémoire collective des cultures sénégalaises et africaines, il représente un espace de souvenir, de dialogue et de rapprochement des sociétés. Il magnifie également la diversité des expressions culturelles pour stimuler la compréhension entre les peuples et les échanges interculturels.



Fig. 4 : Collection d'objets d'art au Musée Théodore Monod d'Art Africain. Photographie : Auteurs, décembre 2021

Le deuxième s'inscrit dans le mouvement de la Négritude, un courant politique, littéraire, culturel et artistique porté par des écrivains francophones Noirs tels que Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire, Léon-Gontran Damas, Birago Diop, Guy Tirolien et René Depestre dans les années 1930. Ce mouvement avait pour objectif de lutter contre le colonialisme et de revendiquer l'identité africaine à travers la littérature et l'art (A. Gaye, 2020). Ces luttes reposaient essentiellement sur la libération des peuples africains, notamment le dépassement du complexe d'infériorité vis-à-vis des Occidentaux et du sentiment de fatalité de la servitude. Elles s'appuyaient également sur la restauration de la dignité des Africains et leur diaspora, et leur contribution à la grande œuvre de l'humanité : « la Civilisation de l'Universel », comme le souhaitait Léopold Sédar Senghor, intellectuel et président du Sénégal de 1960 à 1980.

[3]Source : https://www.fondation.veolia.com/fr/sur-l-ile-de-goree-une-nouvelle-vie-pour-le-musee-de-la-mer, consulté le 10 août 2021.

Published in : TINE, Benoît (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

À cet effet, à l'occasion du premier Congrès des Écrivains et Artistes Noirs, tenu à Paris en 1956, le comité scientifique et les organisateurs de ce symposium commencent à discuter pour une éventuelle création d'un musée des civilisations noires comme clé de voûte. Ce projet culturel africain a été ensuite proposé par Léopold Sédar Senghor lors du premier Festival Mondial des Arts Nègres, tenu à Dakar (1-24 avril 1966). Le musée a été finalement construit par la Chine et inauguré le 6 décembre 2018. Il détient plus de 500 œuvres d'art venues dans tout le continent africain. Ce musée moderne contemporain a été même élu par le magazine Time comme l'un des 100 lieux phares à visiter dans le monde. En dehors des mémoires douloureuses de l'esclavage, son objectif principal est de mettre en lumière d'autres aspects méconnus de l'Afrique, pour que le musée devienne un outil de développement socioculturel, scientifique et économique couplant technologie et respect des cultures et civilisations africaines.



Fig. 5 : Musée des Civilisations Noires. Photographie : Auteurs, août 2021

Dans ce musée, les expositions se renouvellent régulièrement avec des collections temporaires présentées tous les deux à quatre mois au public. L'objectif est de montrer la diversité des arts africains et parfois occidentaux, sans avoir une exposition permanente comme dans le monde occidental. Plusieurs présentations éphémères ambitionnent ainsi de montrer au public l'histoire, les pratiques culturelles et les mouvements artistiques des peuples africains.

2 La Maison des Esclaves de Gorée appréhendée comme musée-mémorial

La Maison des Esclaves de Gorée témoigne les mémoires douloureuses de la traite négrière transatlantique qui aura duré trois cents ans, pendant lesquels 12 à 15 millions[4] d'Africains ont été réduits en esclaves et déportés vers l'Europe et l'Amérique. Elle a été construite par les Français au XVIII[e] et représente aujourd'hui un « lieu de mémoire » (P. Nora, 1997). Cet espace symbolique a fait l'objet de patrimonialisation touristique depuis la nomination de son premier conservateur, Boubacar Joseph N'diaye en 1962 par le président Léopold Sédar Senghor, jusqu'à nos jours à travers la mystification de la « Porte du voyage sans retour » et la classification de Gorée comme patrimoine mondial depuis 1978. Il peut être considéré comme un musée-mémorial (D. Chevalier, 2012), en raison des nombreuses collections d'objets et des panneaux d'exposition qui s'y trouvent. Il accueille très souvent des personnalités politiques et du

[4]Nous avons pris ces notes sur un panneau d'exposition de la Maison des Esclaves de Gorée, le 17 octobre 2021 à Gorée.

Published in : TINE, Benoit (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

monde de la culture, des jeunes scolaires, des touristes afro-américains et africains, et une grande majorité de touristes qui visitent Gorée.

En effet, l'actuel conservateur de ladite maison, Éloi Coly[5] estime que « la Maison des Esclaves de Gorée représente un nouvel espace d'expression de la démocratie et des droits humains. Pour garder cette vision, elle se doit d'être pour toujours, un lieu de célébration du pardon et de réconciliation entre les peuples. » Cette esclaverie démontre la cruauté des pratiques esclavagistes, où le rez-de-chaussée est catégorisé en six cellules réservées uniquement aux esclaves et l'étage est destiné aux marchands d'esclaves. Elle plonge ainsi les touristes dans une autre temporalité et un autre espace géographique qui rappellent le triste sort de l'Afrique et de sa diaspora, dont les ancêtres ont vécu ou survécu à l'esclavage.

Dans ce sanctuaire africain, les touristes visitent le rez-de-chaussée, où l'obscurité et l'humidité des cachots, des salles de torture, du couloir d'attente et de la « Porte du voyage sans retour » les isolent complétement de l'environnement extérieur. Cet ensemble carcéral suscite des émotions mémorielles qui « constituent ainsi un opérateur spatialisé de mémoire, fondé sur l'épreuve et l'expérience des lieux de mémoire douloureuse, mais révélant dans le même espace-temps la tension entre les horizons de collectifs à construire et à commémorer » (D. Chevalier et I. Lefort, 2016, p. 1). Ces émotions créent à leur tour des expériences touristiques, constituant un ensemble d'états psychiques et physiques engendrés par ce que l'individu vit, avant, pendant et après son séjour touristique. Les souvenirs vécus s'inscrivent donc dans une perspective synchronique (P. Bachimon, J-M. Decroly et R. Knafou, 2016, p. 1). En réalité, les expériences touristiques illustrent les faits saillants du séjour tels que les souvenirs, les émotions, les sensations et les frissons. Les touristes visitent également l'étage de la Maison des Esclaves, dans une grande salle où une exposition sur l'esclavage est présentée au public. Cette exposition met en scène une autre dimension de la traite des peuples africains à travers les collections d'objets et les panneaux, jouant à la fois sur le pathos et la contextualisation des différentes traites, avec des images et des textes. Elle révèle les mémoires douloureuses de l'esclavage et de la traite négrière ainsi que les conséquences néfastes de ces trafics sur le continent africain.

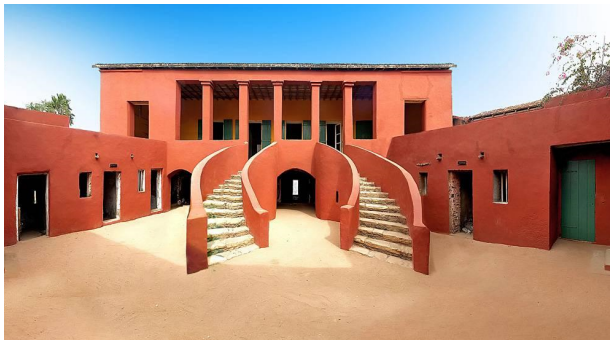


Fig. 6 : La Maison des Esclaves de Gorée. Photographie : © Jean Krausse, janvier 2011

[5]Extrait de notre entretien avec Éloi Coly, actuel conservateur de la Maison des Esclaves de Gorée, le 11 octobre 2021.

Published in : TINE, Benoît (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

Dans cette Maison des Esclaves, seize panneaux y sont exposés, dont chacun aborde une thématique spécifique liée à l'esclavage. Ceux-ci sont le fruit de la collaboration entre la Direction du Patrimoine Culturel, le ministère de la Culture, le Musée Maritime de Liverpool, Shell Sénégal, le British Council Sénégal, l'ambassade de la Grande-Bretagne au Sénégal et le Musée d'Histoire de Nantes-Château des Ducs de Bretagne. Cette coopération se justifie dans un contexte de spatialisation des mémoires (D. Chevalier et A. Hertzog, 2018), où les territoires mutualisent leur force pour dénoncer les crimes contre l'humanité. D'ailleurs, c'est dans cette convergence des luttes que l'île de Gorée est jumelée avec des villes comme Drancy en France (Shoah), Robben Island en Afrique du Sud (Apartheid), Lamentin en Guadeloupe (esclavage) et Sainte-Anne en Martinique (colonisation). Cette stratégie permet à la fois de démocratiser, de mondialiser et de mettre en réseau ces lieux de mémoire.



Fig. 7 : Collections d'objets dans la Maison des Esclaves de Gorée. Photographie : Auteurs, octobre 2021

Le panneau de présentation de l'exposition explique que « la Maison des Esclaves qui abrite cette présente exposition est une esclaverie-témoin, choisie parmi tant d'autres, à des fins muséographiques. […] C'est donc par devoir de mémoire aussi bien pour les victimes que pour les survivants de cette tragédie humaine que la flamme du souvenir est entretenue. Telle est l'ambition de la conservation de ce lieu de mémoire ainsi que l'exposition qui vous est proposée car ce sanctuaire symbolise aussi le pardon et la réconciliation.[6] » On voit bien que la finalité de ce lieu de mémoire est de se positionner comme musée-mémorial, même s'il n'existe aucun texte juridique et administratif édifiant celui-ci en musée. Les collections présentes dans ce lieu carcéral sont essentiellement constituées d'objets symboliques notamment les chaînes, les menottes, les armes blanches et les fusils, témoignant les traites négrières. Ces artefacts mémoriaux symbolisent l'esclavage et la résistance des Africains contre la mise en esclave des peuples africains. Les panneaux d'exposition et les collections s'inscrivent dans le processus de patrimonialisation et de construction des mémoires collectives de l'esclavage. L'objectif de cette mise en scène mémorielle est de cristalliser celles-ci dans une dynamique de protection et de valorisation des ressources patrimoniales pour développer le tourisme de mémoire.

[6]Nous avons pris ces notes sur le panneau de présentation de l'exposition dans la Maison des Esclaves de Gorée, le 17 octobre 2021 à Gorée.

Published in : TINE, Benoit (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

La scénographie présente un cheminement de l'histoire du trafic inhumain des sociétés africaines : de la traite négrière arabo-musulmane jusqu'à la traite transatlantique (Pétré-Grenouilleau, 2004). Elle s'articule autour des causes du commerce triangulaire (Afrique, Amérique et Europe), des pays européens impliqués, des impacts de l'esclavage sur le continent africain et leurs conséquences immédiates, des résistances, des révoltes, des abolitions de l'esclavage et de la Maison des Esclaves de Gorée dans cette tragédie humaine. Cette politique mémorielle se situe dans une bataille concurrentielle des lieux de mémoire liés à l'esclavage en Afrique subsaharienne notamment entre le Bénin, le Ghana et le Sénégal (A. Gaye, 2019, p. 49). Dans ces pays respectifs, entre 2010 et 2017, le nombre de touristes internationaux est passé de 199 000 à 281 000, de 931 000 à 972 000 et de 900 000 à 1 365 000, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (2019[7]). Ces pays cherchent à inciter les descendants d'esclaves et les Afro-américains à découvrir leurs racines, à s'approprier leur histoire, voire à s'installer de manière permanente, avec des initiatives telles que Gorée Diaspora Festival et « l'Année du retour », permettant de développer le tourisme mémoriel. Ce dernier forge les identités culturelles africaines et permet de rapprocher l'Afrique de sa diaspora et de raffermir les liens sociaux qui unissent ces peuples, aboutissant parfois à des projets de développement culturel, éducatif et économique.

Par ailleurs, la création de musées au Sénégal résulte de « la fabrication du patrimoine » (H. Bocoum et B. Toulier, 2013) dans l'espace touristique, à travers la mise en valeur des mémoires douloureuses de l'esclavage, des écosystèmes marins, des valeurs socio-culturelles des femmes sénégalaises et des œuvres d'art retraçant l'histoire du Sénégal et des peuples africains. Presque tous les musées de Gorée, Dakar et Saint-Louis ont été créés pendant la période coloniale, en collaboration avec l'IFAN, au moment où la majeure partie des pays africains s'apprêtait à accéder à leur indépendance. Ces institutions muséales font partie aujourd'hui des attractivités touristiques du pays. Elles se déploient dans l'univers touristique qui représente la deuxième activité économique du Sénégal après la pêche. Or, ces musées rencontrent de plus en plus des difficultés de gestion liées aux objets et à l'entretien de leurs bâtiments, malgré les recettes générées par le tourisme. La fermeture du Musée de la Mer et celui de la Femme Henriette Bathily depuis 2014, est justifiée par les problèmes de crises financières auxquels les musées sont confrontés.

3 Rôle et place du musée dans le système éducatif sénégalais

Le musée et l'école sont des institutions publiques ou privées, dont la mission essentielle est d'enseigner, de faire découvrir et de former le public sur des domaines bien précis. Ces deux établissements tissent des liens étroits, justifiant largement l'aménagement de canaux de communication et de diffusion, et la mise en place d'un partenariat dynamique entre acteurs culturels, mémoriels et pédagogiques. Aujourd'hui, en raison de sa mission de service public et privé, et de sa fonction d'outil pédagogique avéré, le musée est souvent sollicité par les publics scolaires et universitaires à des fins culturelles, scientifiques ou didactiques (A. Touré, 2014, p. 9). La découverte d'un patrimoine, l'imprégnation culturelle, l'acquisition ou le renforcement des connaissances

[7]Source : https://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284421251, consulté le 15 septembre 2021.

Published in : TINE, Benoît (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

sont autant de motifs qui fondent cette sollicitation du musée par les apprenants et les politiques.

Dans cette vision politique, le Sénégal et les États-Unis d'Amérique, en collaboration avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et l'IFAN, ont mis en place un programme éducatif depuis 2005, intitulé : « Le musée va à l'école ». Ce projet s'adresse aux élèves qui empruntent le chemin de l'élémentaire au secondaire. Il a pour objectif général de dynamiser les ressources culturelles et naturelles du pays. Il s'agit de rendre accessible aux élèves du Sénégal les connaissances relatives au patrimoine culturel de l'Afrique et sa diaspora, et promouvoir la recherche dans l'institution muséale. Le projet fait l'objet de publications scientifiques qui sont à leur troisième numéro[8]. Quel est l'apport du programme « le musée va à l'école » dans le système éducatif sénégalais, la fréquentation touristique des musées par les élèves et le rapport musée/école ?

La nécessité de créer des projets de partenariat « musée-école » à travers différentes politiques éducatives notamment « le musée va à l'école », « le musée reste à l'école », « l'élève va à l'exposition » et l'écomusée, est l'une des réponses à la faiblesse de la fréquentation du public scolaire dans les musées. Ce déficit est dû au manque d'intégration de ces derniers dans les programmes scolaires et à la non spécificité du public scolaire dans les musées. Au Sénégal, depuis les années 2000, l'État a intégré la visite des musées et des sites historiques dans les programmes scolaires notamment les cycles moyens et secondaires. La mise en œuvre de ces projets éducatifs, spécifiques au public scolaire, vise à susciter l'intérêt des élèves pour le musée. Dans cette démarche, l'État met en exergue la médiation culturelle et les circuits touristiques adéquats à leurs attentes scientifiques, autres que celles réservées habituellement au grand public.



Fig. 8 : Visite pédagogique d'élèves au Musée Historique de Gorée. Photographie : Auteurs, octobre 2021

Dans les espaces muséaux comme, par exemple Dakar, Gorée, Thiès et Saint-Louis, la plupart des professeurs organisent des visites pédagogiques dans ces lieux. Cette politique s'inscrit dans l'éveil de la sensibilité et de l'intérêt des élèves pour le musée. Les professeurs traitent avec leurs élèves différentes thématiques afférentes aux collections

[8] Premier numéro (2005) : « Le musée va à l'école. Les formes de résistance à l'impérialisme européen en Afrique », deuxième numéro (2008) : « Le musée va à l'école. Patrimoine islamique du Sénégal et enseignement de la civilisation musulmane » et troisième numéro (2010) : « Le musée va à l'école. De l'esclavage à la ségrégation raciale : la condition servile dans ses divers états ».

Published in : TINE, Benoit (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

muséales. Ces dispositifs éducatifs ont permis à de nombreux écoliers de visiter les institutions muséales, dont l'objectif est de renforcer leurs connaissances scientifiques. Pour les musées, il s'agit aussi de marquer leurs territoires, dans la conduite de leur vocation qui est celle de la transmission du patrimoine matériel et immatériel à des fins d'études, d'éducation et de délectation (ICOM, 2007[9]). Les visites pédagogiques sont parfois consolidées par des expositions et des ateliers thématiques, elles font l'objet de compte rendu sous forme d'exposé. Ce travail didactique est à la fois un cadre expérimental et une source d'inspiration pour stimuler l'école et le musée dans leur choix de s'appuyer sur les programmes scolaires et les compétences des élèves.

Par conséquent, comme l'explique Abdoulaye Touré (2014, p. 10) : « L'institution muséale doit, non seulement intégrer les programmes scolaires dans la conception, la mise en espace et la documentation de ses collections, mais aussi, par des actions concertées et bien coordonnées, prendre une part active à l'animation de l'espace scolaire. Cette double exigence nous semble d'autant plus fondée que le volet éducatif est aujourd'hui considéré comme un paramètre important pour apprécier le dynamisme des musées. Le musée et l'école sont donc deux structures aux actions complémentaires, dans la mise en œuvre d'un enseignement de qualité. » Leur interaction engendre des dynamiques patrimoniales, scientifiques et économiques, dont les acteurs culturels et pédagogiques mutualisent leurs forces au profit du public scolaire. Cette synergie intègre le processus de mise en valeur des ressources patrimoniales, à travers la médiation pédagogique et l'innovation dans l'industrie muséale.

Si la visite des sites historiques, des espaces naturels et des musées, est intégrée dans les programmes scolaires, les gestionnaires des sites patrimoniaux et les conservateurs de musée doivent aussi tenir compte des spécificités du public scolaire dans la collection des œuvres d'art, l'aménagement des espaces muséaux et la mise en scène de leurs discours. À ce titre, la nature et la spécificité du public scolaire invitent au musée de s'ouvrir aux programmes scolaires, pour mieux intégrer les préoccupations de l'école dans son offre culturelle et éducative. En effet, le musée ne doit pas ignorer les programmes scolaires, et l'école ne doit pas non plus oublier que le musée est à la fois un laboratoire, un temple du savoir et un support didactique (A. Touré, 2014, p. 34). Ainsi, les programmes scolaires jouent le rôle d'interface entre l'école et le musée dans une perspective de développement territorial.

Cependant, l'absence de musée dans certaines grandes villes et en milieu rural, impacte négativement l'intégration de la visite des musées dans les programmes scolaires au Sénégal. D'après le Programme des Musées de l'Afrique de l'Ouest (2008[10]), le Sénégal compte douze musées dont huit à Dakar, deux à Thiès et deux à Saint-Louis. À cela, s'ajoute le Musée des Civilisations Noires, cité plus haut. Ces chiffres démontrent les difficultés de mise en œuvre du projet « le musée va à l'école » et des politiques d'intégration de la visite des musées dans les programmes scolaires. Pourtant chaque année, à l'occasion de la journée internationale des musées, l'État organise un concours national réservé aux élèves, en s'appuyant sur le thème de celle-ci. Par exemple en 2012, le thème de la journée internationale des musées (Les musées dans un monde

[9]Source : https://icom.museum/fr/ressources/normes-et-lignes-directrices/definition-du-musee/, consulté le 11 septembre 2021.

[10]Source : http://unesdoc.unesco.org/images/0017/001798/179821f.pdf, consulté le 22 août 2021.

Published in : TINE, Benoît (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

en mouvement. Nouveaux défis, nouvelles inspirations), a permis aux organisateurs de proposer le sujet suivant : « Dans un monde en mouvement, les musées doivent-ils uniquement rester des vitrines du passé ou au contraire intégrer le présent pour coller davantage aux préoccupations de leurs communautés ? »

Cette politique d'intégration de la visite des musées dans les programmes scolaires et l'organisation de concours nationaux relatifs aux musées, jouent un rôle extrêmement important dans le processus de patrimonialisation et de construction des territoires (G. Di Méo, 2007) au Sénégal. Elles engendrent l'éveil de la prise de conscience collective des ressources patrimoniales sur leur protection et leur promotion, tant pour les jeunes scolaires que pour le grand public. Les concours intègrent toutes les séries confondues (L'1, L2, S1, S2, S3) du moyen au secondaire. Ils permettent d'initier les élèves à des mécanismes d'appropriation, de sauvegarde et de mise en valeur des biens collectifs, afin d'avoir un esprit critique sur l'histoire de l'humanité, l'évolution des sociétés et les changements climatiques, faisant partie des préoccupations fondamentales du monde actuel. À cet égard, les professeurs doivent être sensibilisés sur la nécessité de faire appel au musée, pour illustrer leurs cours, voire compléter leurs enseignements, à travers la création de cellules d'animation pédagogique axées sur la connaissance des ressources patrimoniales de la communauté et du territoire. Pour les conservateurs de musée, ces politiques éducatives constituent de nouveaux défis dans la conservation des biens patrimoniaux, l'orientation des collections et la mise en scène des discours scientifiques, politiques, patrimoniaux et pédagogiques.

En définitive, le musée et l'école sont deux structures qui entrent en résonance à travers leur interaction, leur complémentarité et leur imbrication dans la mise en œuvre d'un enseignement de qualité et d'une éducation citoyenne. Après avoir accueilli l'école puis rendu visite celle-ci, le musée apporte ainsi sa pierre à l'édifice dans les innovations pédagogiques et numériques. Ce chantier doit être coordonné et partagé par les décideurs politiques et les acteurs pédagogiques, culturels et touristiques (A. Touré, 2014, p. 53). Ces deux institutions sont appelées à travailler en parfaite synergie, dans un réseau éducatif dont les compétences professionnelles, les politiques patrimoniales et les ressources intellectuelles doivent être mobilisées au service des élèves et des étudiants. À ce titre, le tourisme scolaire participe à la construction du rapport école/musée et contribue au développement économique grâce aux dépenses touristiques. Il offre la possibilité aux jeunes de sortir de leurs cours théoriques et virtuels, et d'être confrontés à l'histoire et au patrimoine.

Selon le port autonome de Dakar, « l'île de Gorée reçoit en moyenne 1000 visiteurs par jour, parmi lesquels les jeunes scolaires représentent 27% pendant les périodes scolaires. Ces jeunes sont âgés entre 10 et 27 ans.[11] » Le tourisme scolaire s'avère un phénomène social très important sur le plan culturel, éducatif et économique. Chez ces jeunes touristes, le voyage n'est donc qu'un prolongement sur un autre terrain de pratiques culturelles permanentes et pluridisciplinaires dispensées dans le cadre de la classe. C'est cette mobilité touristique qui permet finalement aux élèves d'échapper à l'espace virtuel du cours pour investir un espace réel, dans lequel le patrimoine

[11] Extrait de notre entretien avec un responsable du port autonome de Dakar, le 11 octobre 2021 à Dakar.

Published in : TINE, Benoit (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

sera tout à fait en mesure de remplir son rôle de marqueur historique.[12] Il permet aux jeunes de construire un esprit de groupe, de visiter les lieux patrimoniaux, de confronter leurs cours théoriques aux réalités du terrain, d'apprendre l'histoire sur les lieux des faits, de connaître le patrimoine et de s'ouvrir au monde extérieur.

Conclusion

L'analyse des politiques de développement socioculturel et économique au Sénégal révèlent les processus de patrimonialisation et les ancrages géographiques dans la mise en œuvre des projets muséaux. En effet, comme le remarque Marie-Pierre Sol (2007, p. 161), « la patrimonialisation apparaît ainsi comme un outil de régulation sociale, en même temps qu'elle pourrait constituer un canal de diffusion spatiale du tourisme, à partir de stations anciennes, vers des zones qui étaient confrontées à une forte déprise économique et démographique. » À ce titre, le patrimoine devient un régulateur social, une marque de fabrique et un instrument de communication pour le développement territorial et la construction des identités dans l'espace géographique, où on assiste à une concurrence généralisée des pays et des collectivités territoriales.

Au Sénégal, la fabrique du patrimoine africain à travers la création de musées, s'inscrit dans une dynamique de valorisation touristique des richesses culturelles du pays en particulier et de l'Afrique en général. Elle se situe au cœur des stratégies de développement touristique, pouvant générer des retombées économiques au profit des populations locales. Par conséquent, Édith Fagnoni (2013, p. 1) estime que « la "fabrique du patrimoine" est devenue un référent du développement et de l'ancrage des territoires. Cette forte patrimonialisation correspond en grande partie au développement de la mondialisation, le patrimoine devenant le garant d'une identité menacée par l'ouverture des frontières et le changement d'échelle induit. » Elle est devenue une réalité politique au Sénégal qui se positionne comme vitrine géostratégique des cultures, civilisations et arts africains en Afrique.

Cependant, la question qui se pose aujourd'hui est la restitution inter-africaine du patrimoine africain, pillé par les pays colonisateurs pendant la conquête coloniale, et dont les œuvres d'art sont essentiellement localisées dans certains musées occidentaux et africains. Par exemple au musée Théodore Monod, de nombreuses pièces exposées viennent du Bénin, du Mali ou d'autres pays colonisés par la France. En juillet 2016, le gouvernement béninois avait demandé à la France de restituer les trésors du royaume du Dahomey, dérobés par l'armée française[13] pendant la période coloniale entre 1892 et 1894. L'ambassadrice du Bénin à l'Unesco, Rénée Zevounou évoque que « 4 500 à 6 000 objets béninois pouvant faire l'objet d'une demande de rapatriement sont actuellement localisés en France, aussi bien dans des collections publiques que privées.[14] » La France avait rejeté la demande du Bénin, tout en s'appuyant sur les

[12] Source : http://www.cnarela.fr/LinkClick.aspx?fileticket=LaVdbNLVJME\%3D\&tabid=36\&language=fr-FR, consulté le 06 mai 2021.

[13] Source : https://www.connaissancedesarts.com/archi-jardin-et-patrimoine/restitution-du-patrimoine-africain\%E2\%80\%89-emmanuel-macron-nomme-deux-experts-culturels-1189898/, consulté le 07 juillet 2021.

[14] *Ibid.*

Published in : TINE, Benoît (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

principes juridiques d'insaisissabilité, d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité des collections publiques.

En effet, l'élection d'Emmanuel Macron a suscité l'espoir des pays africains concernés, puisque le président français s'est dit favorable à « un retour du patrimoine africain à l'Afrique », lors de sa tournée africaine en novembre 2017 à l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso). Il a tenu son engagement jusqu'à confier ce travail à l'économiste sénégalais, Felwine Sarr et à l'historienne française, Bénédicte Savoy. Ces auteurs ont même déposé à l'Élysée leur rapport sur la restitution des œuvres d'art à l'Afrique[15], le 23 novembre 2018. Beaucoup de pays africains notamment la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Sénégal ont demandé aussi la restitution de leurs œuvres d'art. D'ailleurs, c'est dans ce contexte tendu que le Sénégal a inauguré le Musée des Civilisations Noires. Est-il vraiment nécessaire de restituer le patrimoine africain à l'Afrique ? Dans quelles conditions ces œuvres d'art seront-t-elles restituées à l'Afrique, et dans quel état seront-t-elles conservées sur place ? Quelles seront les conséquences et les avantages de la restitution du patrimoine africain à l'Afrique dans les musées occidentaux et les pays africains concernés ? Ces questionnements méritent des réflexions afin de trouver des solutions durables au profit de l'ensemble des acteurs.

Bibliographie

BACHIMON Philippe, DECROLY Jean-Michel et KNAFOU Rémy, 2016, « Expériences touristiques et trajectoires de vie. Rapports à la nostalgie », *Via Tourism Review*, n° 10, DOI : https://doi.org/10.4000/viatourism.1336 (consulté le 20 décembre 2021).

BOCOUM Hamady et TOULIER Bernard, 2013, « La fabrication du Patrimoine : l'exemple de Gorée (Sénégal) », *In Situ Revue des patrimoines*, n° 20, DOI : https://doi.org/10.4000/insitu.10303 (consulté le 12 novembre 2021).

BRIANSO Isabelle et GIRAULT Yves, 2014, « Instrumentalisations politiques et développementalistes du patrimoine culturel africain », *Études de communication : langages, information, médiations*, n° 42, p. 149-162.

CAMARA Abdoulaye et DE BENOIST Joseph-Roger, 2007, *Gorée, Guide de l'île et du Musée Historique*, IFAN-Cheikh Anta Diop, Dakar, Publication du Musée Historique.

CHEVALIER Dominique, 2012, *Musées et musées-mémoriaux urbains consacrés à la Shoah : mémoires douloureuses et ancrages géographiques. Les cas de Berlin, Budapest, Jérusalem, Los Angeles, Montréal, New York, Paris, Washington*, Mémoire pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Panthéon-Sorbonne-Paris 1.

CHEVALIER Dominique et LEFORT Isabelle, 2016, « Le touriste, l'émotion et la mémoire douloureuse », *Carnets de Géographes*, n° 9, DOI : https://doi.org/10.4000/cdg.644 (consulté le 03 décembre 2021).

DAVALLON Jean, 2014, « À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions », Conférence d'ouverture du Colloque *Patrimonialização e sustentabilidade do património : reflexão e prospectiva*, Lisbonne, Université nouvelle de Lisbonne, 27-29 novembre 2014, p. 1-29.

DEMBÉLÉ Anna Absa, 2001, « Les collections du Sénégal à partir du Musée d'Ethnographie du Trocadéro, 1878-1937 », *Outre-Mers. Revue d'Histoire*, n° 332-333, p. 181-191.

DE SUREMAIN Marie-Albane, 2007, « L'IFAN et la "mise en musée" des cultures africaines (1936-1961) », *Outre-Mers*, n° 356-357, p. 151-172.

DI MÉO Guy, 2007, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », Colloque "*Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser*", Poitiers-Châtellerault, septembre 2007, p. 87-109.

[15]Source : https://www.france24.com/fr/20181123-france-afrique-benin-restitution-patrimoine-africain-oeuvres-art-retour-colonies-macron, consulté le 16 juillet 2021.

Published in : TINE, Benoit (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

DJIGO Adama, 2015, « Patrimoine culturel et identité nationale : construction historique d'une notion au Sénégal », *Journal des africanistes*, n° 85-1/2, p. 312-357.

FAGNONI Édith, 2013, « Patrimoine versus mondialisation ? », *Revue Géographique de l'Est*, n° 3-4, DOI : https://doi.org/10.4000/rge.5048 (consulté le 11 novembre 2021).

GAUGUE Anne, 1999, « Musées et colonisation en Afrique tropicale », *Cahiers d'Études africaines*, n° 155-156, p. 727-745.

GAUGUE Anne, 1997, *Les États africains et leurs musées. La mise en scène de la nation*, Paris, L'Harmattan, coll. « Géographie et cultures ».

GAYE Aliou, 2020, *Tourisme et patrimoine culturel : valorisations, enjeux et stratégies de développement local à l'île de Gorée et en pays Bassari (Sénégal)*, thèse de doctorat en géographie, soutenue à l'Université Lumière Lyon 2.

GAYE Aliou, 2019, « Les cultures populaires appréhendées comme outils de valorisation des mémoires collectives de l'esclavage à l'île de Gorée (Sénégal) », *Géographie et cultures*, n° 112, p. 49-66.

NORA Pierre, 1997, *Les lieux de mémoires*, Paris, Gallimard.

PÉTRÉ-GRENOUILLEAU Olivier, 2004, *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard.

SANÉ Chérif, 2020, « Patrimonialiser les musées du Sénégal : entre histoire et témoignage », *Histoire de l'art*, n° 84-85, p. 109-120.

SINOU Alain, 1993, *Comptoirs et villes coloniales du Sénégal : Saint-Louis, Gorée, Dakar*, Paris, Karthala-ORSTOM.

SOL Marie-Pierre, 2007, « La patrimonialisation comme (re)mise en tourisme. De quelques modalités dans les "Pyrénées catalanes" », in VIOLIER Philippe et LAZZAROTTI Olivier (dir.), *Tourisme et patrimoine. Un moment du monde*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, p. 161-175.

TOURÉ Abdoulaye, 2014, *Manuel d'animation pédagogique à l'usage des musées*, Publications ISESCO-1435 H.

VERGÈS Françoise, 2001, *Abolir l'esclavage, une utopie coloniale : Les Ambiguïtés d'une politique humanitaire*, Paris, Albin Michel.

Published in : TINE, Benoît (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366